

Lutte contre la chenille processionnaire du pin



Madame la Maire, Monsieur le Maire, cher adhérent,

Les chenilles processionnaires du pin sont actuellement sur les résineux des parcs et jardins. Si les nuisances provoquées par ces ravageurs se résument, pour l'instant, en un affaiblissement des arbres, lors de leur descente des nids sous forme de procession, des problèmes de santé humaine et animale (nécroses, allergies, crises d'asthme, etc...), vont apparaître. Généralement ces descentes en procession se déroulent entre la mi-janvier et la fin mars.

Pour se protéger de ces nuisances, FREDON47 propose à ces adhérents, sous forme de prestations, la mise en place d'Ecopièges sur les arbres contaminés afin de capturer les nuisibles avant qu'ils ne rejoignent le sol.

Afin de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes, nous devons d'ores et déjà commander les pièges auprès de notre fournisseur.

Aussi nous vous proposons, si vous souhaitez bénéficier de cette action, de nous retourner par mail ou par la poste le bon de commande joint à ce document, de préférence avant le 1^{er} décembre 2024. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

Madame la Maire, Monsieur le Maire, cher adhérent, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements. Dans l'attente, nous vous adressons nos plus sincères salutations.

Le Directeur de
F R E D O N 4 7
Jean-Jacques MASSON